



## Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

### Semaine du 22 juillet 2024

#### EN RÉSUMÉ

##### Nominations

M. Éric COQUEREL conserve la présidence de la commission des Finances, dont le rapporteur général sera M. Charles de COURSON.

M. Paul CHRISTOPHE, député (Horizons) du Nord, élu président de la commission des Affaires sociales.

Rapporteurs pour le PLFSS 2025 : M. Yannick NEUDER, M. Guillaume FLORQUIN, M. Louis BOYARD, Mme Sandrine ROUSSEAU, M. Jean-Carles GRELLIER.

Rapporteurs pour avis sur le PLF 2025 : Mme Sandrine RUNEL, Mme Ancha BAMANA, Mme Christine LE NABOUR, M. Didier LE GAC.

Au Parlement européen, les présidences et vice-présidences des commissions parlementaires ont été attribuées.

Les Eurodéputés M. Pascal CANFIN et Mme Leila CHAIBI décrochent respectivement les postes de « coordinateurs » au sein de la commission de l'Environnement, de la santé publique et la sécurité alimentaire (ENVI), et au sein de la commission de l'Emploi et des affaires sociales (EMPL).

#### INFOS ET CHIFFRES CLÉS

**HAS / coqueluche** - Dans un "contexte épidémique préoccupant", la Haute autorité de santé a recommandé hier que "toute personne en contact proche avec un nouveau-né et/ou nourrisson de moins de six mois dans un cadre familial ou professionnel reçoive un rappel, si son dernier vaccin contre la coqueluche date de plus de cinq ans". La vaccination des femmes enceintes reste "la mesure la plus efficace pour protéger le nourrisson dès la naissance".

**L'Assemblée nationale ne devrait pas siéger avant septembre** : faute de gouvernement et d'agenda, les députés ne devraient maintenant pas s'éterniser au Palais-Bourbon. La conférence des présidents, qui fixe l'ordre du jour, s'est réunie pour la première fois samedi après-midi et n'a pas prévu de nouvelle réunion avant septembre.

##### Dépôt des premières propositions de loi, emblématiques, à l'Assemblée nationale :

- Le député (LD) de Charente-Maritime Olivier FALORNI a annoncé vendredi le dépôt du premier texte. Sa proposition de loi sur l'accompagnement des malades et de la fin de vie reprend le projet de loi du même nom tel que voté par la commission spéciale ainsi que tous les amendements adoptés en séance au jour de la dissolution, qui a brutalement interrompu son examen.
- La députée (ES) des Hauts-de-Seine Sabrina SEBAIHI a redéposé la proposition de loi relative à l'instauration d'un nombre minimum de soignants par patient hospitalisé, adoptée par le Sénat à l'initiative des Socialistes.

##### PLFSS : sans gouvernement, les professionnels des affaires publiques adaptent leur stratégie au gré des événements politiques

- Le PLFSS, qui sera présenté fin septembre en Conseil des ministres, avant d'être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale au plus tard le mardi 1er octobre, pourrait être "relativement léger, avec seulement les mesures qui doivent obligatoirement être embarquées" tels que "les arbitrages macro-économiques, l'Ondam, le montant M, etc." et ce sera seulement au moment de la discussion parlementaire que le gouvernement pourrait "injecter des mesures complémentaires" par amendements, envisage M. Laurent GAINZA, directeur des affaires publiques du Leem.
- L'instabilité politique est "très dommageable" à l'hôpital public qui "va aborder la rentrée dans une situation très dégradée, avec un déficit de 1,7 milliard d'euros en 2023", a déploré le président de la Fédération hospitalière de France Arnaud ROBINET.
- Mais si pour l'heure personne n'a la moindre information concernant la composition du prochain gouvernement, la situation tend à s'éclaircir à l'Assemblée nationale, puisqu'environ deux tiers des députés membres de la commission des Affaires sociales sous les précédentes législatures sont de retour au sein de cette même commission.

**Les Républicains ont présenté lundi le "Pacte législatif"** qu'ils entendent présenter au prochain gouvernement. Parmi leurs propositions, on compte de nombreuses **lois santé** visant à **améliorer l'accès aux soins et lutter contre les déserts médicaux**.

**Le Sénat propose de bâtir une politique publique de lutte contre les influences étrangères malveillantes**. On compte parmi les 47 propositions la 32<sup>e</sup> : « tirer les conséquences, dans le projet de loi de finances pour 2025, de l'impact de la mise en œuvre de la loi visant à prévenir les ingérences étrangères en France sur le budget de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), au regard des nouvelles missions qui lui sont confiées. »